

POURQUOI... ?

Pour **RÉDUIRE** l'impact environnemental de l'implantation d'un bâtiment sur un site et la pollution provenant de l'écoulement des eaux pluviales, **PROTÉGER** les habitats et les ressources naturelles et **FAVORISER** la biodiversité.

COMMENT... ?

En appliquant plusieurs stratégies ingénieuses et, surtout, peu coûteuses... :

Sélectionner l'emplacement

Choisir soigneusement l'emplacement du bâtiment pour perturber le moins possible les écosystèmes existants.

ÉVITER les terrains...

- agricoles,
- écosensibles,
- précédemment inexploités et dont l'élévation est trop proche des crues centenaires ou bicentenaires,
- désignés comme l'habitat d'une espèce menacée,
- ou précédemment utilisés comme espaces verts publics.

Minimiser l'impact au sol

Concevoir le bâtiment de manière à minimiser sa superficie au sol.

Planifier l'implantation et concevoir l'habitation **en s'inspirant des contraintes topographiques.**

Répartir le bâtiment sur plusieurs étages au lieu de l'étaler au sol.

Prévoir un stationnement souterrain et/ou le partage des équipements avec les voisins.

Établir des limites de construction clairement indiquées pour minimiser la perturbation du site.

Restaurer les secteurs endommagés pour les rendre à leur état naturel.

Réduire les îlots de chaleur

Plus souvent observés en milieu urbain, les îlots de chaleur sont des microclimats artificiels générés par l'accumulation de chaleur provenant de la réflectance de matériaux de construction (toiture, asphalte, etc.).

Utiliser des matériaux et des techniques d'aménagement paysager qui **réduisent l'absorption de la chaleur par les matériaux extérieurs.**

Utiliser l'ombre (calculée le 21 juin au midi solaire) provenant d'arbres et de grands arbustes indigènes.

Envisager le remplacement de surfaces construites par **des surfaces végétalisées.**

Envisager l'installation de **toitures végétalisées.**

Éviter la pollution lumineuse

Elle désigne à la fois la présence nocturne, anormale ou gênante, de lumière, les conséquences de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, les écosystèmes, ainsi que ses effets suspectés ou avérés sur la santé humaine.

Adopter des critères d'éclairage du site qui permettent de maintenir des niveaux sécuritaires d'éclairage tout en **évitant d'éclairer à l'extérieur du site** et de contribuer à la pollution lumineuse.

Orienter les lampadaires extérieurs vers les zones nécessitant l'éclairage.

Réaliser un aménagement paysager respectueux du climat et de l'environnement

Utiliser des **plantes indigènes** et proscrire les espèces envahissantes ou nuisibles.

Une fois établies, **ces plantes n'ont besoin que d'une irrigation minimale** (et parfois même d'aucune irrigation), elles nécessitent peu d'entretien (fauchage) et exigent moins de fertilisants, pesticides ou herbicides. Elles améliorent l'habitat et **favorisent la biodiversité.**

Contrôler l'écoulement des eaux pluviales

Concevoir l'aménagement du site de façon à maintenir **l'écoulement naturel de l'eau** en encourageant son infiltration et à réduire au minimum les surfaces imperméables.

Toitures végétalisées : L'eau absorbée par le substrat réduit les eaux dirigées vers les conduites d'égout pluvial.

Matériaux de pavage perméables : Gravier, inter-bloc ajouré et autres mesures permettant une percolation naturelle dans le sol.

Contrôler l'érosion au cours de la construction

Un chantier génère énormément de résidus poussiéreux souvent parsemés aux quatre vents et répandus sur les chemins publics.

Couvrir les amoncellements de terre ou de sable avec des **toiles de géotextile.**

Maintenir, dans la mesure du possible, le drainage naturel.

Utiliser les **barrières à sédiment** et autres structures de captage des sédiments.

De plus, l'écoulement des eaux pluviales sur une terre retournée entraîne **le dépôt de sédiments dans les égouts pluviaux ou dans les ruisseaux collecteurs.**

Restreindre l'accès aux véhicules et aux équipements ou aménager des chemins ou des stationnements adéquats.

Connaissez-vous l'architecture **BIOCLIMATIQUE** ?

L'architecture bioclimatique n'est rien de plus que

l'art et le savoir-faire permettant de **tirer le meilleur parti des conditions d'un site et de son environnement.** La conception bioclimatique a pour objectif principal d'obtenir des conditions de vie et un confort d'ambiance adéquats et agréables pour ses utilisateurs **de la manière la plus naturelle possible, en utilisant avant tout les moyens architecturaux et les énergies renouvelables disponibles sur le site.**

Orientée intelligemment et composant avec le climat nordique du Québec, la maison québécoise d'origine présentait une multitude de stratégies pertinentes qui ont malheureusement été écartées au profit du développement résidentiel de masse et des critères esthétiques.